

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 15 OCTOBRE 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS AU CONSEIL D'ÉCOLE :

Brigitte Schuller, directrice de l'établissement.

Enseignants : Mesdames Laurence Verrier, Isabelle Binson, Valérie Vigié, Cécile Le Cann, Gaëlle Boutineau, Véronique Rumin, Delphine Palevody, Sabrina Carré, Patricia Dardalhon, Sophie Jusmet, Claire Martin.

Messieurs Laurent Frezouls, Sylvain Puyo, Alexandre Fischer.

Directrices des CLAE : Mmes Fabienne Blanloeil Hurlin , Véronique Ruffien, Isabelle Malvaux.

Représentante du RASED : Agnès Fertani, psychologue scolaire.

Parents délégués : Inaya Attoumani, Caroline Maury-Sorg, Agnès Tersou, Clara Ruscher, Déborah Lopez, Sarah Lesourd, Saadia El-Babili, Asmae Ahrouch, Marie Batllo, Aurélie Nectoux, Nadège Vidal, Fatiha Touali, Delphine Fraudeau, Laalia Maghnia, Kathy Parera, Farida Daoud, Géraldine Courtade, Samia Ben Arab Pariselle.

Représentant de la mairie : M. Boyer, maire de quartier était excusé.

INFORMATIONS

→ **Dates des prochains conseils d'école :** 11 février et 6 juin 2016.

→ **Fête de fin d'année civile :** Le 17 décembre à 15h45 tous les élèves chanteront devant les parents puis une collation sera proposée par les enseignants. Un goûter et un cadeau seront offerts par la mairie aux élèves de maternelle.

→ **Fête de fin d'année scolaire :** La date n'est pas encore arrêtée mais dans la mesure où la cour ne permet pas de protéger les élèves du soleil, il n'y aura pas de spectacle.

→ **Le rôle du RASED** est d'aider les élèves présentant des difficultés dans les apprentissages scolaires, à la demande des enseignants. Il est constitué de la psychologue scolaire, d'un maître E qui intervient dans les difficultés d'apprentissage et d'un maître G qui encadre les aides à dominante rééducative (plus de maître G sur la circonscription). Il fait aussi le lien avec la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) par le biais de la psychologue scolaire. Cette dernière est présente dans l'école le jeudi ; elle reçoit sur rendez-vous.

→ **ATSEM non remplacée :** Une ATSEM est en arrêt maladie depuis plus de 5 semaines. Les parents délégués ont fait un courrier à la mairie pour demander qu'elle soit remplacée. (C'est le cas depuis le retour des vacances de la Toussaint.)

→ **AVS :** 9 AVS (auxiliaires de vie scolaire) ont été affectées pour l'accompagnement de 9 élèves de l'école (2 en maternelle et 7 en élémentaire). 2 autres sont attendues en élémentaire.

→ **Conseil municipal des enfants :** 2 élèves de l'école (cycle 3) y ont été élus

→ **Effectifs : 347 élèves.** 144 en maternelle, 203 en élémentaire.

→ **Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2016 :** 385 dont 131 en maternelle et 254 en élémentaire.

POLITIQUE DE L'ÉCOLE

Présentation de la nouvelle équipe enseignante

→ **Maternelle (cycle 1) :**

Brigitte Schuller et Alexandre Fischer PS/MS1 ; Laurence Verrier PS/MS2 ; Isabelle Binson et Gaëlle Boutineau PS/MS3 ; Cécile Le Cann GS1 ; Valérie Vigié et Perrine Costes Royannais GS2.

Mme Boutineau et M. Fischer sont en complément du mi-temps de Mme Binson et de la décharge de direction de Mme Schuller, Mme Costes Royannais complète le 4/5^e de Mme Vigié. Toutes les autres enseignantes sont titulaires.

→Élémentaire

Cycle 2 : Véronique Rumin, Laurent Frezouls, Sylvain Puyo, Olivier Esquevin, sont titulaires de leur poste et Delphine Palevody complète le mi-temps de M. Esquevin. (**Depuis le conseil d'école, M. Puyo a été muté dans une autre académie ; il est remplacé par Mme Roger pour le reste de l'année scolaire**).

Cycle 3 : Sabrina Carré, Patricia Dardalhon sont titulaires de leur poste ; Claire Martin et Sophie Jusmet sont affectées dans l'école pour l'année scolaire à titre provisoire.

Projet d'école

→ **Le projet d'école a été validé pour la période 2014-2018.**

Son intitulé est : «Individualisation des parcours, outils et citoyenneté». Il se décline en 3 axes (3 objectifs).

Axe 1 : Répondre à l'hétérogénéité des élèves, individualiser les parcours

1. Travail en cycles : évaluations communes de cycles, définition de groupes de compétences, découloissements obligatoires en groupes de compétences, évaluation finale.
2. Travail en projets : classes, cycles et inter cycles.
3. Liaison GS/CP.
4. Liaison CM2/6ème.
5. APC

Axe 2 : Mettre en place des outils de cycles et d'école

1. Mise en place dans chaque cycle d'une progression commune,
2. Réflexion sur la mise en place d'outils de validation du socle (brevets ou autres),
3. Harmonisation d'un outil de transmission aux familles,
4. Harmonisation des supports des élèves ; mise en place d'outils de cycles et inter-cycles.

Axe 3 : Compétences sociales et civiques / Devenir élève

1. Etablir un code cohérent de règles communes (déplacements, attitudes, comportements, langage)
2. Conseil d'enfants
3. APC
4. Projets d'ouverture culturelle

→ **le Conseil des enfants** se réunira cette année toutes les semaines.

→ **Les classes de cycle en maternelle** se mettront en place à la rentrée 2016/2017. Une réflexion a commencé au sein de l'équipe à partir des nouveaux programmes entrés en vigueur cette année.

APC (Aides pédagogiques complémentaires)

→ **Les APC ont démarré la semaine du 22 septembre.** Elles ont lieu chaque mardi et jeudi de 11h30 à 12h15. Les compétences à travailler en priorité sont déterminées à chaque période (5 dans l'année scolaire) par le conseil des maîtres. Jusqu'aux vacances de Noël, il a été décidé de mettre en place des modules visant la maîtrise de la langue, les mathématiques et la méthodologie (avec priorité aux CE1 non lecteurs). Après les vacances de la Toussaint un module de travail avec les délégués de classe sera mis en place pour faire vivre le conseil d'enfants.

Règlement intérieur

→ **Le règlement intérieur**, non modifié, a été adopté à l'unanimité.

VIE DE L'ÉCOLE

CLAE élémentaire

→ **10 animateurs** dont 4 nouveaux. CLAE désormais sous la responsabilité de la fédération Léo Lagrange.

→ **Différents clubs seront proposés** au retour des vacances de la Toussaint : sport, jeux de société, cirque, mode, projet Mairie «Rio

Loco», photo, danse.

→ **Il est rappelé qu'il faut désormais signaler à l'avance le départ à 16h d'un enfant inscrit au CLAE du soir.**

→ **Un registre des retards de parents a été établi.** Les retards récurrents seront transmis à la mairie.

→ **Les parents élus demandent à ce que les feuilles d'émargement soient plus simples.**

CLAE maternelle

→ **Le projet des goûters partagés** continue une fois par mois.

→ **Le jardin pédagogique** devrait pouvoir être investi assez rapidement. Un composteur va être installé et les élèves formés à son utilisation.

→ **Il y a systématiquement des parents en retard le soir.** Les animateurs ne peuvent pas récupérer leurs heures supplémentaires. Il est demandé une plus grande vigilance aux familles.

QUESTIONS POSÉES PAR LES PARENTS DÉLÉGUÉS

PROJET D'ÉCOLE : quels sont les critères d'évaluation ? quelle différence entre classes multi-niveaux et classes de cycle ? Pour quoi n'y a-t-il plus de découloissement ? Comment l'équipe projette-t-elle l'intégration du CE2 au cycle 2 l'année prochaine ?

→ **Le projet d'école prévoit d'évaluer chacune des actions** grâce à des indicateurs définis dans le document. Concernant le travail en cycles et les actions 1 et 2 de l'axe 1, l'évaluation est définie en ces termes :

« Action 1 : mesure de l'efficacité du dispositif dans les progrès des élèves à travers :

- Les évaluations internes,
- Les évaluations nationales,
- L'augmentation du pourcentage d'élèves validant les paliers 1 et 2 du socle commun de connaissances et de compétences sur la durée du projet d'école. »

« Action 2 :

- Le pourcentage d'élèves ayant validé des compétences du socle est en augmentation sur la durée du projet d'école.
- Désir de formation collective.
- Augmentation des pratiques de classes communes et leurs diffusions entre enseignants.
- Visibilité et attractivité de l'école par les actions menées conjointement par les différents partenaires (enseignants, personnels municipaux (ATSEM, CLAE) et parents d'élèves).
- Implication et motivation des élèves, désir d'apprendre. »

→ **Dans une classe de cycle**, l'enseignant raisonne en terme de compétences à acquérir à l'issue du cycle et non plus en terme de niveau de classe, ce qui laisse la place à l'individualisation des parcours.

→ **Le découloissement est un outil parmi d'autres.** Les enseignants de cycle 2 ont constaté que les CE1 n'avaient pas une attitude d'élèves et qu'il était important qu'ils n'aient qu'un référent devant eux pour fixer les règles. Cependant, des découloissements pourront être mis en place en cours d'année s'ils sont jugés nécessaires. Pour les cycles 3, les groupes de besoins existent même s'il n'y a pas de mouvements de classes.

→ **L'année prochaine** avec les nouveaux programmes scolaires, le CE2 basculera sur le cycle 2. L'équipe ne sait pas encore quel choix elle fera pour la constitution des classes. Il lui semble cependant difficile d'envisager de créer des classes de CP/CE1/CE2. À suivre.

CLAE : Bilan de la fréquentation depuis la rentrée.

Demande que la mairie simplifie les procédures et les délais d'inscription Où se prennent les goûters en élémentaire ? Les élèves d'élémentaire pourraient-ils passer par l'intérieur de l'école pour récupérer les petits ?

→ **Légère baisse de fréquentation** observée depuis la rentrée.
→ **Goûters** se prennent dans la cour ou dans les classes.
→ **Passage par l'intérieur de l'école impossible** pour des raisons de sécurité. On ne peut pas contrôler couloirs entre les 2 écoles.

CANTINE : Comment se déroulent les repas en élémentaire ? Quantité équitable entre les enfants ? Que reste-t-il dans les assiettes ?

→ **Services plateaux**, les enfants viennent manger quand ils le souhaitent. Portions de démarrage sont peut être moins généreuses en début de service. Beaucoup de restes ; élèves aiment ce qui est simple. Sont incités à goûter à tout mais sans obligation.

ATELIERS ÉTUDE : Quand seront-ils mis en place et jusqu'à quand ? Combien d'enseignants volontaires ?

→ **Organisation désormais prise en charge par le CLAE à la demande de la mairie.** Un seul enseignant volontaire. 1/2 h par atelier. Un à deux par jour. 2 créneaux : 16h30 /17h et 17h /17h30. 20 élèves par atelier. Pas assez de personnel pour encadrer, recrutement nécessaire. Un espace sera aussi réservé pour les enfants qui voudront s'isoler pour travailler seuls.

→ **Les ateliers étude se termineront fin mai 2016.** Les parents élus demanderont des explications à la mairie.

ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE : Quel choix pour les C2 ?

→ **La langue vivante enseignée** doit être celle du collège de secteur, donc l'anglais. 1 enseignant habilité en cycle 2 (il y aura échange de service) et 4 en cycle 3.

ELCO : Possibilité de changer le jour de classe d'ELCO ? Transformation en cours de langue dispensée sur le temps scolaire serait-elle possible ?

→ **Le professeur d'ELCO (enseignement langue et culture d'origine) fixe le jour de cours** selon ses disponibilités. Les heures d'ELCO ne sont pas dispensées sur le temps scolaire en Haute-Garonne.

ACTIONS DES PARENTS DÉLÉGUÉS DEPUIS LA RENTRÉE

→ **Financement de manuels pour les CE2 par l'association de parents d'élèves.** Une décision exceptionnelle pour pallier les manquements de la mairie. L'école doit faire face à la baisse des dotations décidée par la mairie alors que sa récente ouverture nécessite des dépenses plus importantes que dans une école ancienne. Les enseignantes n'ont donc pas pu acheter de manuels de français pour les CE2. De plus, l'ouvrage souhaité n'apparaît pas dans le catalogue d'achat de la mairie. Les parents délégués sont scandalisés de devoir agir à la place de la mairie ;

→ **Demande d'installation d'une ligne téléphonique** pour le CLAE maternelle (obtenue depuis) ;

→ **Demande de rendez-vous auprès de l'IEN et du rectorat** pour une stabilisation de l'équipe et une meilleure communication sur le projet d'école (rencontre faite le 3 novembre).

Au cours de la réunion, le CLAE maternelle a redistribué le surplus du goûter partagé pour échanger un moment de convivialité.

Compte-rendu rédigé par les parents délégués